

AVIS AU PUBLIC

Prolongation de la validité de la concession de stockage souterrain de gaz naturel dite « concession de Lussagnet » (Gers et Landes) à la société Transport et Infrastructures Gaz France SA – TIGF

Par décret en date du 8 décembre 2017, publié au journal officiel de la république française du 10 décembre 2017, la concession de stockage souterrain de gaz naturel, dite « concession de Lussagnet », située dans le Gers et les Landes, est prolongée jusqu'au 1^{er} janvier 2043.

Le texte complet du décret peut être consulté dans les locaux du ministère de la transition écologique et solidaire (bureau Ressources énergétiques du sous-sol, tour Séquoia, 1, place Carpeaux, 92800 Puteaux), et dans les bureaux de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle-Aquitaine (service environnement industriel, cité administrative, 2 rue Jules Ferry, cité administrative, BP 55 - 33090 Bordeaux Cedex).